

**FICHE DE PRE-INSCRIPTION A L'ACCUEIL DE LOISIRS****« Les Mille Potes » - SEPTEMBRE A DECEMBRE 2024**A retourner le **15 août dernier** délai, **PAR MAIL** à l'adresse suivante :[kiosque.arcachon.famille@ville-arcachon.fr](mailto:kiosque.arcachon.famille@ville-arcachon.fr)

N° de dossier : .....

N° de téléphone : .....

**Adresse mail :** .....

Je soussigné(e) Mme et/ou Mr .....

Responsable de l'enfant .....

Scolarisé dans l'établissement .....

En classe de.....souhaite réserver une place à l'ALSH pour mon enfant aux dates indiquées ci-joint.

**Je m'engage à signaler par écrit toute absence ou annulation de l'inscription de mon enfant aux dates et créneaux indiqués et à régler les sommes correspondantes aux réservations ci-jointes.**

Il est rappelé que :

**Toute réservation doit obligatoirement être accompagnée d'une attestation de travail de l'employeur pour chacun des parents mentionnant les jours et horaires de travail correspondant aux réservations ci-jointes.**

**Toute réservation reçue après le 15 août, ou tout dossier incomplet, ne sera traité que dans la limite des places disponibles.**

Date et signature

Date	Matin	Repas	Après-midi
Mercredi 04 septembre			
Mercredi 11 septembre			
Mercredi 18 septembre			
Mercredi 25 septembre			
Mercredi 02 octobre			
Mercredi 09 octobre			
Mercredi 16 octobre			
Mercredi 06 novembre			
Mercredi 13 novembre			
Mercredi 20 novembre			
Mercredi 27 novembre			
Mercredi 04 décembre			
Mercredi 11 décembre			
Mercredi 18 décembre			

**La réponse à votre demande vous sera transmise  
par mail**

Les données à caractère personnel collectées auprès de vous, font l'objet d'un traitement conforme aux dispositions du Règlement (UE) 2016-679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'Informatique, aux fichiers et aux libertés.

Les informations à caractère personnel recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé que la Direction de la Proximité de la Ville d'Arcachon conserve à des fins de service public 2 ans après la dernière facture acquittée.

Vous pouvez exercer vos droit d'accès, de rectification, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité ainsi qu'à l'opposition, en contactant la Direction de la Proximité (tel : 05 57 52 98 00 – courriel : [mairie@ville-arcachon.fr](mailto:mairie@ville-arcachon.fr) ). Vous pouvez en cas de méconnaissance des dispositions susvisées, introduire une **réclamation auprès du Délégué à la Protection des Données** [rgpd@girondenumerique.fr](mailto:rgpd@girondenumerique.fr) ou devant la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) – [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr) .